

REGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (MNA)

Consultations Externes

Consultations sous-régionales des pays Maghreb et Djibouti

Tunis, Tunisie 9-10 février, 2010

Participants :

Les pays de la sous région Maghreb de la région MNA ayant participé à cette consultation régionale sont l'Algérie, Djibouti, Maroc et Tunisie.

Un éventail assez large et représentatif des parties prenantes dans le domaine de l'environnement et du développement durable ont pris part à l'atelier de consultation. L'objectif étant de réaliser une consultation large et uniforme dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie environnementale du Groupe de la Banque Mondiale. Cent quarante (140) participants ont pris part à la première séance plénière de cette consultation et (55) participants ont activement contribué aux groupes de travail organisés en parallèle. La liste des participants figure à l'annexe 1. L'analyse de cette liste reflète la diversité avec des représentants de l'administration publique (53%), du secteur privé (12%), des ONG et Universités (16%) et des Médias (10%) et d'autres administratifs. Cette liste reflète aussi la prise en compte de la question de genre, avec une présence de femmes à hauteur de 30 % du total.

Participants de la Banque Mondiale :

L'équipe de la Banque Mondiale organisant cette consultation était composée de

- Luis Constantino, Directeur du Secteur Environnement, Région MNA (MNSSD)
- Dahlia Lotayef, Spécialiste Sénior de l'Environnement, MNSSEN (Présentation d'exposés et modératrice)
- Sherif Arif, Consultant Sénior en Environnement, MNSSEN, (modérateur)
- Rachid Nafti, Consultant, MNSSEN, (modérateur de travaux de groupes)
- Donia Jemail, Assistante Information Publique, MNAEX, Bureau Régional de Tunis-
- Cynthia Bleu-Lainé, Analyste d'Opérations, MNSSEN
- Dorte Verner, Economiste Sénior de l'Environnement, MNSSEN, (présentation d'exposé)
- Viviane Wei Chen Clément, Consultante, MNSSEN

Pertinence de la consultation au niveau sous-régional

Les problèmes et défis environnementaux rencontrés par les différents pays de la région MNA tournent autour des mêmes problématiques, à savoir, la rareté des ressources en eau, la dégradation des sols et la désertification, les déchets solides et la pollution de l'environnement. Ce qui différencie un pays par rapport aux autres, c'est l'acuité et l'intensité avec laquelle ces problèmes se posent. Ainsi, cette consultation offre une plateforme pour



un dialogue constructif sur les problématiques et perspectives environnementales et de développement durable dans les pays de la sous-région, dans le but de contribuer à l'élaboration de la Nouvelle Stratégie Environnementale du Groupe de la Banque Mondiale en cours de préparation.

Thèmes et questions clés soulevés par les participants

Au cours de cette journée et demi de dialogues et d'échanges d'idées et d'expériences intensifs et constructifs plusieurs questions et thèmes ont été soulevés par les participants. Ces derniers souhaiteraient que la Banque Mondiale tienne compte de ces questions et thèmes dans sa Nouvelle Stratégie.

Parmi ces questions/thèmes nous citons :

- L'importance de la promotion de la gouvernance environnementale,
- L'importance de la généralisation de la participation de la société civile dans les projets et programmes financés par la Banque,
- Le rôle primordial du renforcement des capacités institutionnelles,
- La nécessité de la divulgation et la diffusion des instruments de gestion et d'évaluation environnementale, développées par la Banque,
- La priorité à donner au financement de projets relatifs à l'énergie renouvelable, à la conservation des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques,
- Et de voir la Banque jouer un rôle de partenaire de développement, plutôt que bailleur de fonds.

Format de l'atelier de consultation

1. Le Directeur du Pays de la région Maghreb de la Banque, M. Mats Karlsson, et le Ministre Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable, M. Nadhir Hamada, ont inauguré les consultations et adressé des allocutions de bienvenue aux participants.

Mr Karlsson a rappelé les objectifs de cette consultation et l'opportunité qu'elle offre pour une réflexion collective sur les défis et opportunités de la sous région. Il a aussi insisté sur l'importance que la banque accordera aux opinions, idées et suggestions des parties prenantes à cette consultation dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie environnementale. Le discours d'ouverture officielle a été prononcé par Mr Nadhir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable. Parmi les principaux points développés dans le discours du Ministre nous citons :

- L'importance de la consultation dans la perspective d'assurer une meilleure viabilité du portefeuille de la Banque Mondiale,
- L'atout que représente l'économie verte comme modèle de développement,
- Les enjeux du développement (dont la durabilité des activités économiques et la préservation des ressources),
- Le besoin de voir la stratégie tenir compte des besoins spécifiques des pays,
- Les thèmes prioritaires porteraient sur les ressources hydriques, la désertification, la conservation de l'eau et du sol et le reboisement,
- L'importance de la mise à niveau environnementale de l'entreprise, les emplois verts, l'écolabelisation, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le discours intégral du ministre figure en annexe du rapport.



2. L'atelier a été organisé sur 2 jours. Le premier jour était dédié à la présentation des motifs, de la note de synthèse sur la Stratégie Environnementale du Groupe de la Banque Mondiale et aux débats dans le cadre de 2 groupes de travail. Une présentation intitulée « Construire une Capacité d'Adaptation et Réduire les Emissions » qui porte sur le cadre d'action face aux changements climatiques proposé pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord fût présentée à la demande des participants. Ceci fut suivi par un compte rendu des résultats et recommandations des 2 groupes de travail. (L'agenda détaillé de l'atelier figure à l'annexe 2).

3. Présentation introductive sur la Stratégie Environnementale du groupe de la Banque Mondiale

Mme Dahlia Lotayef, Spécialiste Sénior de l'Environnement, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord Banque Mondiale, a fait deux exposés :

- Présentation de la Note de Synthèse sur la Stratégie Environnementale du Groupe de la Banque Mondiale
- Vers un environnement Durable dans la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord,

4. Questions et Réponses

Suite aux exposés, les participants ont été sollicités à poser des questions et/ou émettre des commentaires sur les thèmes présentés dans le cadre de la préparation de la Nouvelle Stratégie Environnementale de la Banque Mondiale. Les questions posées et les commentaires émis par les participants reflètent les points de vues des différentes parties prenantes (représentants de l'administration publique (Ministères et institutions publiques), la société civile (ONG), le secteur privé (société et bureau d'études privés). Les principaux points soulevés par une dizaine d'intervenants sont résumés comme suit :

- Ben Daoud, Représentant de l'Association Ecologique de Boumerdes
 - La Stratégie de 2000 était très ambitieuse et incorporait un plan important sur la réduction de la pauvreté. Il faut perpétuer cette notion dans la prochaine Stratégie ainsi que celle de concilier les efforts pour les ressources en eau.
- Mohamed Toumi – DG de la Société d'Exploitation Pétrolière
 - La Société profite d'un financement de la SFI et la question est : « Jusqu'ou peut on aller pour les suggestions au Groupe de la Banque Mondiale ». En discutant d'Environnement, l'aspect géographique est important et le découpage régional MENA pose un problème de fonds quant aux disparités environnementales. Les problèmes afférents à l'Afrique du Nord ne sont pas les mêmes que ceux concernant les pays du Golf ou l'Afrique sub-saharienne.
 - Lorsque nous regardons les pays leaders (EPI) nous pouvons constater que les préoccupations environnementales sont inculquées dans l'éducation, chose qui reste à faire pour les pays du MENA.
- Adel Hentati - Ministère de la Femme, de la Famille et des Personnes Agées :



- MENA à une grande disparité des soucis environnementaux,
 - L'implication de la population est une activité essentielle et dont la durabilité en dépend. Cette dernière ne peut pas être pérenne si la famille n'est pas placée également en tant qu'axe renforcé dans la prochaine Stratégie.
- M. Nasri – Directeur des Etudes à l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement :
 - Avant d'établir une nouvelle stratégie, il faut évaluer la précédente et en faire ressortir les insuffisances,
 - Il faut évaluer les coûts de dégradation de l'environnement afin d'en compenser les ressources. Est ce que cette composante est incluse dans les études en cours du Groupe de la Banque Mondiale?
 - Le désert est important dans la région MENA, donc il y a intérêt de développer le tourisme Saharien et d'exploiter le plein potentiel du désert, ex. de l'énergie solaire
 - Lyes Abdel Jaoued – Cabinet de Conseils (SMART consult) :
 - Quels sont les impacts des performances socio-environnementales dans la Nouvelle Stratégie
 - Concernant les PME le coût de la mise à niveau environnementale est important et il n'y a pas d'aide à ce niveau.
 - Mohamed Zmerli – Ministère de l'Environnement :
 - Est ce que les consultations à l'échelle mondiale impliquent aussi les bailleurs de fonds afin d'harmoniser leurs objectifs pour un objectif conjoint ?
 - Implication du secteur privé et son « mainstreaming » dans le plan de développement et la suggestion d'incitations financières.
 - La nouvelle stratégie devrait inclure le volet du changement climatique.
 - Fonds du climat : uniquement le Maroc et l'Egypte ont présenté des plans pour accéder à ses fonds et aux opportunités de financement et d'assistance technique offerte par la Banque Mondiale.
 - Mr. Fetouhi Mohamed – Professeur à l'Université de Rabat et représentant d'une ONG, membre du réseau Arabe RAID pour le développement et l'environnement :
 - L'approche méthodologique d'impliquer les universitaires et la société civile et l'ensemble des acteurs donne à la Stratégie un aspect fondamental pour le thème de la gouvernance.
 - La lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et le développement, sont trois thèmes toujours d'actualité pour la nouvelle Stratégie.
 - Pour élaborer la nouvelle Stratégie, il y a lieu de se poser la question « quelle est la différence entre ce qui a été fait et ce que nous projetons » d'où la nécessité d'une évaluation d'impact,
 - Le « mainstreaming » de l'université en termes de capacity building / le développement des capacités et recherches scientifiques jouent un rôle fondamental.
 - Salah Karim – Institut National de la Statistique :



- Est-ce que la stratégie intègre une amélioration des statistiques environnementales pour MENA.
- Bouras Djoudi – Conseil Economique et Social d’Algérie :
 - Deux catégories : développement durable en soit et comme moyen. Il faut croiser les deux regards. Le premier se suffit à lui-même, avec la possibilité d’agir activement : (déchets, pollution) ; le deuxième est le regard sectoriel ; c’est-à-dire le fait d’intégrer le développement durable dans l’ensemble des activités économiques. L’idée de sécurité hydrique, environnementale, de changements climatiques permettra de faire le croisement entre les deux développements.
 - Aller vers un essaimage des systèmes de concertation afin de garantir les réalisations dès lors qu’il y a une prise de conscience collective.
- Rachid Feradi –Administrateur, Secrétaire d’Etat pour l’Environnement au Maroc :
 - Gouvernance : renforcement de la coordination entre Institutions nationales, régionales et internationales afin d’éviter le double emploi au niveau des synergies mises en place.
- Hamadi Dkhil – Ministère de la Santé Publique :
 - Il est nécessaire d’intégrer la composante santé humaine dans la stratégie puisque tout converge vers le bien être de l’homme et des générations futures.

Réponses des représentants de la Banque Mondiale aux questions des participants :

Mme Dahlia Lotayef et M. Shérif Arif se sont chargés d’apporter des éclaircissements et des réponses aux questions posées, notamment en précisant ce qui suit :

- Les éléments de la Nouvelle Stratégie ne sont pas prédéterminés et font partie de cette consultation avec les parties concernées. Les éléments notamment pertinents à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord devront aussi être identifiés lors des discussions et travaux de groupe de la consultation et transmis au groupe de la Banque Mondiale en charge d’élaborer la Stratégie.
- Concernant l’évaluation de la Stratégie Environnementale de 2001, et l’utilité de cet exercice avant d’élaborer la Nouvelle Stratégie ; il a été précisé que la Banque Mondiale a déjà mené une étude par un Groupe d’Evaluation Indépendant (IGE) sur l’évaluation de l’aide du Groupe de la Banque Mondiale. Cette étude dont une copie a été fournie aux participants apporte des éléments sur l’évaluation de la Stratégie Environnementale de la Banque Mondiale et propose des recommandations sur des axes tels que l’intersectorialité et la concentration géographique, à retenir dans le cadre de la préparation de la nouvelle Stratégie Environnementale 2010.
- La Banque a pris des dispositions concrètes en vue d’harmoniser ses outils avec les autres bailleurs de fonds dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.
- Il a été rappelé sans équivoque que l’axe de la lutte contre la pauvreté reste un axe prioritaire dans la Nouvelle Stratégie, et en cohérence avec les objectifs de développement du millénaire (ODM) ;
- La disparité entre les pays MNA concerne la différence de croissance entre les pays, mais ces pays restent confrontés aux mêmes défis environnementaux quoique l’acuité et l’importance des problèmes soient différentes d’un pays à l’autre.



- Des efforts relatifs à la gouvernance ont été concrétisés dans certains pays tel que l'Algérie et la Tunisie par l'obligation de publication des EIE afin de faciliter la participation publique ;
- L'impact sur la santé n'a pas été négligé et d'ailleurs le calcul des coûts de dégradation de l'environnement en tient compte (impact de la qualité de l'eau sur la santé par exemple) ;
- Enfin, il a été souligné que certaines questions posées feront l'objet de débat et de réponse au niveau des groupes de travail qui se dérouleront ultérieurement (l'après midi) ;

Les défis et les priorités de durabilité de l'environnement dans les pays de la région :

L'objectif de ces présentations par les participants est d'enrichir la consultation en mettant en exergue les défis à relever par les pays sur le chemin du développement durable et de tirer des leçons qui serviront à rendre la Stratégie de la Banque Mondiale plus adaptée par rapport aux besoins de ses clients.

Des participants de l'Algérie (Mr Mourad Khalladi), du Maroc (Rachid Firadi) et de Djibouti (Hassan Rayaleh) ont fait des exposés sur les stratégies et approches de développement durable dans leurs pays respectifs.

Une séance de questions-réponses a suivi ces exposés permettant l'échange d'expérience et le partage des leçons tirées.

Les messages phares et les réactions des participants sont résumés ci-après :

- A. Recommandations de la présentation par M. Khalladi :
- Besoin d'avoir plus de concertations intersectorielles,
 - Il y a, au niveau national, plus de concentrations sur la structure plutôt que le contenu et il serait nécessaire d'impliquer les institutions nationales concernées

1. Réactions des participants :

M. Hentati : Il faudrait que les ONGs assument également leur rôle en appui aux efforts des états. La prochaine Stratégie devrait ainsi inclure des voies d'appuis financiers autres que les prêts pour ne pas sur endetter les générations futures.

M. Issaoui – Directeur pour le Programme Eau – Algérie :
La Stratégie ne répond pas aux attentes car elle est pratiquement celle de l'UE. Nous n'avons pas les mêmes priorités en particulier celle de la qualité. La quantité est déjà un problème important. En Algérie, 25 milliards ont déjà été investit et il reste encore 15 milliard pour ce secteur. Quand nous parlons d'environnement, il faut faire ressortir le chapitre de l'eau.

B. Recommandations de la présentation de Mr. Firadi – Maroc :

- Le Gouvernement assiste les ONG pour qu'elles assument leur rôle

Réaction de Mr. Ftouhi, Professeur universitaire et représentant d'une ONG :

- Il y a toute une dynamique autour d'une prise de conscience pour impliquer les différents acteurs à travers les mécanismes de management pour une meilleure participation et mise en œuvre des projets.



- La problématique du développement durable est focalisée sur les causes alors qu'il faut se pencher sur les effets. Il faut élever la réflexion sur le processus à l'origine de tout ces problèmes. Nous ne pouvons pas rester seulement au niveau des remédiassions en ce qui concerne la Stratégie.

C. Présentation du représentant de Djibouti

Les priorités du Gouvernement visant la réduction de la pauvreté peuvent occulter le secteur environnemental.

Travaux de groupes

Deux groupes de travail sont constitués. Le groupe A avec en particulier des représentants du Gouvernement et le groupe 2 avec des représentants du secteur privé. Quant aux représentants de la société civile, l'université et les médias, ils étaient répartis dans les deux groupes.

Les groupes de travail ont été organisés selon le format suivant :

Groupe	Thèmes de discussion	Modérateurs
A	Identification des trois principaux challenges et opportunités au MENA; le rôle de la Banque Mondiale; équilibre entre priorités des pays et biens publics mondiaux ; approche systématique pour évaluer la durabilité environnementale dans les secteurs.	Modérateurs: Dahlia Lotayef, Banque Mondiale, M. Rachid Nafti, Consultant Rapporteur: M. Hassan Rayaleh Mme Khammassi Arroussia
B	Identification des trois principaux challenges et opportunités au MENA ; les contraintes et défis du secteur privé et le rôle de la Banque Mondiale pour l'aider à les surmonter; le compromis entre développement et durabilité de l'Environnement à court et long terme.	Modérateurs: Dr Shérif Arif, Mme Donia Jemail, Banque Mondiale Rapporteurs: Mme Bouhired Fatiha et M. Faouzi Hammouda

La liste de participants à chaque groupe de travail figure à l'annexe 1.

Dans le cadre de leurs travaux, le groupe de travail A avait à discuter et répondre aux quatre questions suivantes :

1. Quels sont les 3 principaux défis et les 3 les principales opportunités pour atteindre un développement durable dans la région tout en assurant la durabilité de l'environnement?
2. Quel devrait être le rôle de la Banque pour adresser ces défis et ces opportunités?



3. Comment devrait être l'équilibre dans le rôle du Groupe de la Banque Mondiale entre le traitement de pays/les priorités spécifiques des clients et les agendas des biens publics mondiaux?
4. Comment le Groupe de la Banque Mondiale pourrait-il mettre en place une approche systématique pour évaluer la durabilité environnementale dans les portefeuilles des secteurs?

Le groupe de travail B avait à discuter et répondre aux trois questions suivantes :

1. Quels sont les 3 principaux défis et les 3 les principales opportunités pour atteindre un développement durable dans la région tout en assurant la durabilité de l'environnement?
2. Quel devrait être le rôle de la Banque, SFI et la MIGA dans l'aide attribuée aux acteurs du secteur privé afin de les aider à surmonter les contraintes et les défis auxquels ils font face pour parvenir à la durabilité de l'environnement?
3. Comment réduire les variations/ écarts entre la durabilité de l'environnement et le développement durable à plus ou moins long terme ? Comment les équilibrer?

Les travaux de groupes ont constitué le cœur de cette consultation. Ils ont offert une plateforme de dialogue constructif sur des questions cruciales pour orienter l'élaboration de la stratégie en cours de développement vers une prise en compte des préoccupations prioritaires de la sous-région et de rendre l'appui de la Banque Mondiale aux pays concernés encore plus efficace.

Les résultats des travaux de groupes ont été présentés par des rapporteurs désignés par les participants et ont fait l'objet de discussions visant à aboutir à un consensus sur les réponses à apporter aux questions posées dans le cadre de cette consultation.

A cet effet, les deux groupes A et B ont discuté en plénière la question 1 relative à l'identification des défis et des opportunités et la question 2 relative au rôle de la Banque Mondiale. Pour les autres questions, le groupe A a commenté les questions étudiées par le groupe B et vice versa. Un compte rendu des travaux de groupes est présenté ci-après :

GROUPE A

Question 1 : Quels sont les 3 principaux défis et les 3 les principales opportunités pour atteindre un développement durable dans la région tout en assurant la durabilité de l'environnement?

Les participants du groupe de travail ont longuement discuté au départ les notions de développement durable et la durabilité de l'environnement. Ils ont mis l'accent sur l'importance d'être extrêmement clair en ce qui concerne ces définitions, surtout dans le cadre d'une Stratégie de l'environnement, où la durabilité de l'environnement est le sujet central, sans pour ceci omettre les enjeux des autres secteurs, notamment économiques, dans le cadre du développement durable. Ils ont aussi identifié les principaux défis et les opportunités les plus pertinents pour la région comme suit :

PRINCIPAUX DEFIS

- Gestion inappropriée des ressources naturelles et énergétiques
 - o Rareté et pollution de l'eau
 - o Epuisement des ressources
 - o Impact négatif de la désertification



- Défaillance de la gouvernance
- Pauvreté urbaine et rurale
 - Impact de l'expansion des villes / déchets / aménagement du territoire / durabilité environnementale
- Risques et Impacts négatifs des changements climatiques
 - Sécheresse
 - Inondations
- Insuffisance des capacités et de mobilisation des citoyens

PRINCIPALES OPPORTUNITES

- Prise de conscience accrue des enjeux de l'environnement et du développement durable
- Possibilités d'accès au financement de projets environnementaux et d'énergie renouvelable
- Disponibilité de savoir faire et capacités d'assimilation des nouvelles technologies

Question 2: Quel devrait être le rôle de la Banque Mondiale pour adresser ces défis et ces opportunités?

Les participants se sont longuement arrêtés sur le rôle de la Banque Mondiale en tant que partenaire de développement, et non pas simple bailleur de fonds, et aussi sur la valeur ajoutée

- Banque Mondiale comme partenaire de développement
 - Conseil, assistance technique
- Assistance en matière de gestion des ressources naturelles et de l'eau en particulier
- Coordination des programmes environnementaux et harmonisation avec les autres acteurs d'aide au développement
- Taux préférentiels aux projets de protection des ressources rares
- Efforts de la part de la Banque Mondiale:
 - Réduction ou bonification des taux d'intérêt
 - Allègement des procédures
 - Assouplissement des conditions d'accès
- Renforcement des capacités externes et internes
- Incitation aux changements de comportement en matière de gestion environnementale des projets
- Financement des projets d'énergies alternatives et à caractère environnemental

Question 3: Comment devrait être l'équilibre dans le rôle du Groupe de la Banque Mondiale entre le traitement de pays/les priorités spécifiques des clients et les agendas des biens publics mondiaux?

Les participants à ce groupe de travail ont mis l'accent sur une amélioration des relations Banque/Clients, afin de poursuivre un développement durable plus effectif dans les politiques environnementales

- Intégrer la dimension globale dans les politiques, programmes et projets de la Banque Mondiale
- Mettre en accord la primauté du contexte national avec le contexte global;
 - Mettre en application le principe de réfléchir globalement et d'agir localement
- Appui de la Banque Mondiale aux pays pour la mise en œuvre de leurs engagements.



- Revoir les défis et leurs priorités
- Faciliter l'accès aux garanties des projets
- Mesurer, suivre, évaluer, exiger l'évaluation des impacts des projets a long termes
- Réduire les taux d'intérêt dans l'octroi des prêts pour être plus flexible
- Aider les pays à financer une meilleure gestion de l'eau, les ressources rares et les énergies renouvelables et aussi aider la société civile à une meilleure politique de conservation
- Approche régionale de certains problèmes
- Etudes appuyant des situations spécifiques
- Introduire des critères de pondération pour bonifier les projets

Question 4: Comment le Groupe de la Banque Mondiale pourrait-il mettre en place une approche systématique pour évaluer la durabilité environnementale dans les portefeuilles des secteurs?

- Mise en place d'indicateurs (SMART) pour l'évaluation des actions environnementales ;
- Intégration des indicateurs au niveau stratégique et au niveau des projets
- Renforcement des capacités externes et internes en matière d'analyse de la durabilité environnementale
- Accompagnement des pays dans la mise en place d'un système d'information relatif aux indicateurs de performance

GROUPE B

Question 1 : Quels sont les 3 principaux défis et les 3 les principales opportunités pour atteindre un développement durable dans la région tout en assurant la durabilité de l'environnement?

PRINCIPAUX DEFIS

- Gestion inappropriée des ressources naturelles et énergétiques
- Aménagement non durable du territoire
- Compétitivité environnementale et sociale
- Défaillance de la citoyenneté environnementale

OPPORTUNITES

- Disponibilité du savoir faire et capacité d'assimilation des nouvelles technologies
- Volonté sociale en faveur d'un environnement territorial durable
- Existence d'un potentiel pour les produits éco labélisés
- Potentiel jeunesse +femmes et réforme du système éducatif

Question 2: Quel devrait être le rôle de la Banque, SFI et la MIGA dans l'aide attribuée aux acteurs du secteur privé afin de les aider à surmonter les contraintes et les défis auxquels ils font face pour parvenir à la durabilité de l'environnement?

Identification des écarts :

- Manque d'une culture et de la compréhension de la durabilité environnementale et du développement durable;



- Faiblesse au niveau de la citoyenneté environnementale
- Privilège des intérêts économiques au dépend de la durabilité environnementale
- Faiblesse de la gouvernance pour la durabilité environnementale
- Manque de l'expertise environnementale

Identification des équilibres:

- Intégrer la dimension environnementale dans tous les programmes, plan et projets socio-économiques
- Généraliser les études d'impact environnemental et étendre les horizons des études dans tous les projets socio-économiques
- Privilégier les critères environnementaux dans les grands projets nationaux en autorisant des seuils de pollution acceptables sur le plan écologique et sanitaire
- Compenser les impacts négatifs sur le développement par des actions écologiquement positives
- Intégrer la dimension environnementale dans tous les programmes, plan et projets socio-économiques
- Généraliser les études d'impact environnemental et étendre les horizons des études dans tous les projets socio-économiques
- Privilégier les critères environnementaux dans les grands projets nationaux en autorisant des seuils de pollution acceptables sur le plan écologique et sanitaire
- Compenser les impacts négatifs sur le développement par des actions écologiquement positives. Etablir des incitations juridiques, éducatives et financières qui motiveraient les opérateurs du développement et qui permettraient de minimiser les écarts entre le développement durable et la durabilité environnementale
- Encourager l'option gagnant-gagnant par la création d'entreprises dans le cadre de projets d'investissement
- Etablir des indicateurs régionaux de durabilité environnementale et les intégrer dans la performance de projets d'investissement
- Créer des incitations qui favorisent la production et la consommation des produits respectueux de l'environnement

Question 3: Comment réduire les variations/ écarts entre la durabilité de l'environnement et le développement durable à plus ou moins long terme ? Comment les équilibrer?

Contraintes endogènes :

- Manque de RH pour la compréhension et l'internalisation des soucis environnementaux et sociaux
- Difficultés d'avoir accès aux financements par les PME et PMI et TPE
- Contraintes d'accès aux technologies
- Recherche de profit à court terme
- L'internalisation des couts de l'environnement affecte le rendement

Contraintes exogènes:

- Manque de participation dans l'élaboration des stratégies avec le secteur privé et la société civile ;
- Inadéquation du cadre juridique et institutionnel pour inciter l'investissement dans la durabilité environnementale
- Manque d'incitation aux produits verts et fonds de dépollution
- Manque de culture environnementale
- Inadéquation des produits financiers pour les investissements à long termes pour la durabilité environnementale.



Par ailleurs, en début de la deuxième journée, la consultation a été enrichie par un exposé sur la problématique des changements climatiques par Mme *Dorte Verner*, Economiste environnementale senior à la Banque mondiale sur le thème : Les changements climatiques dans la région MENA : les défis et les mesures d'adaptation. La présentation a analysé les effets et la vulnérabilité aux changements climatiques ainsi que les mesures pour construire une capacité d'adaptation dans la région MENA, avec l'appui des différents instruments financiers mobilisés à cet effet par la Banque Mondiale.

La présentation a été suivie par une séance de questions-réponses ayant soulevées notamment les remarques suivantes :

- Interrogation sur l'information donnée stipulant que les émissions per capita dans la région MNA sont élevées ?
- Interrogation sur le fait que les activités de la Banque Mondiale dans le soutien aux activités de lutte contre les changements climatiques portent aux deux tiers sur l'atténuation, quoique selon la situation de la sous région l'effort doit être principalement sur l'adaptation ?
- Quel rôle de l'université dans la recherche et le partage des connaissances s'est interrogé un universitaire et représentant d'une ONG ?

Suite aux questions Mme Dorte a apporté des réponses et clarification comme suit :

- Elle a précisé que la région MNA dans le découpage géographique de la Banque comprend également les pays du golfe, ce qui explique le niveau d'émission relativement élevé de la région
- Elle a aussi précisé que la Banque Mondiale accorde son aide en fonction des priorités des pays concernés, soit en matière d'adaptation ou d'atténuation ;
- Elle a expliqué que l'université n'est pas exclue et reste un partenaire clé notamment en matière de recherche et de partage des connaissances,
- Enfin, elle a souligné que la question du changement climatique est intimement liée au développement, d'où le besoin d'internaliser cette question dans la stratégie.

Conclusion de la Consultation par *M. Luis Constantino*, Directeur du Secteur Environnement, Région MNA, Banque Mondiale / Consolidation des Résultats et perspectives pour l'avenir

Mr. Constantino s'est félicité du bon déroulement de cette consultation et a souligné l'importance des avis des parties intéressées dans cette phase de préparation de la nouvelle stratégie environnementale de la Banque. Il s'agit d'un exercice crucial à même d'orienter la formulation de la stratégie pour tenir compte des spécificités de la région MNA. Il a enfin indiqué que le processus de consultation va se poursuivre au delà de cet atelier et a sollicité les participants à continuer à consulter le site internet de la Banque (www.worldbank.org/environmentconsultations) établi dans le but de recueillir les opinions et commentaires de toutes les parties intéressées.

Sondage d'évaluation de la consultation

A la fin de l'atelier, les participants ont été sollicités pour donner leur appréciation sur le déroulement et l'efficacité de cet exercice de consultation et de faire des suggestions d'amélioration le cas échéants.



ANNEXES

Annexe 1 : Agenda de la consultation

Annexe 2 : Liste des participants

Annexe 3 : Liste des groupes de travail A et B

Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Annexe 5 : Allocution de bienvenue de M. Mats Karlsson Directeur du Pays de la Région Maghreb

Annexe 6 : Discours de M. Nadhir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Tunisie.



Annexe 1 : Agenda de la consultation

Consultations Externes

REGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (MNA)

Tunis, Tunisie: 9-10 février, 2010
CITET

AGENDA PROVISIONNEL

JOUR 1 : 09 FEVRIER 2010		
08:00-9:00	Inscription des participants	
09:00-9:20	Cérémonie d'Ouverture et allocutions de bienvenue M. Mats Karlsson, Directeur, Département Maghreb, Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord M. Nadhir Hamada Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Tunisie	
09:20-09:50	La stratégie environnementale du groupe de la banque mondiale : Note de synthèse	Dahlia Lotayef Spécialiste environnemental senior, Région Moyen Orient et Afrique du Nord Banque Mondiale
10:00-10:20	Vers un environnement durable dans la région du Moyen Orient et Afrique du Nord	Dr Shérif Arif Consultant Senior en Environnement, Banque Mondiale
10:20-11:00	Questions et Réponses	
11:00-11:30	Pause café	
11:30-13:30	Les défis et les priorités de durabilité de l'environnement dans les pays de la région : Algérie Djibouti Maroc Tunisie	Représentants et personnes ressources des pays participants (A confirmer)
13:30-14:00	Préparation des groupes de travail	Dahlia Lotayef Dr Shérif Arif Banque Mondiale
14 :00-15 :30	Déjeuner	



Annexe 1 : Agenda de la consultation

15:30-16:00	Groupes de travail thématiques Groupe A: Identification des trois principaux challenges et opportunités au MNA ; le rôle de la Banque mondiale ; équilibre entre priorités des pays et biens publics mondiaux ; approche systématique pour évaluer la durabilité environnementale dans les secteurs. Modérateur: Dahlia Lotayef, Banque Mondiale, M. Rachid Nafti, Consultant Rapporteur: A déterminer	Sessions Parallèles Groupe B: Identification des trois principaux challenges et opportunités au MNA ; les contraintes et défis du secteur privé et le rôle de la Banque mondiale pour l'aider à les surmonter ; le compromis entre développement et durabilité de l'Environnement à court et long terme. Modérateur: Dr Shérif Arif, Mme Donia Jemail, Banque Mondiale Rapporteur: A déterminer
16:00-16:15	Pause café	
16:15-17:45	Continuation des groupes de travail	
17:45-18:00	Conclusions et clôture du Jour 1	
JOUR 2 : 10 FEVRIER 2010		
09:00-09:40	Les changements climatiques dans la région MNA : les défis et les mesures d'adaptation	Dorte Verner Economiste environnementale senior, Banque mondiale
9:40-10:30	Questions et Réponses	
10:30-11:30	Présentation du rapport du Groupe A suivie par une séance questions et réponses	Rapporteur: A confirmer
11:30-12:00	Pause café	
12:00-13:00	Présentation du rapport du Groupe B suivie par une séance questions et réponses	Rapporteur: A confirmer
13:00-13:30	Consolidation des Résultats et perspectives pour l'avenir	M. Luis Constantino Directeur du Secteur Environnement, Région MNA Banque Mondiale
13:30	Déjeuner	



Annexe 2 : List des Participants

Nom et Prénoms	Organisme	Position
Fatma Zaghdane	Anged	Chef de service
Dabbeche Glene	C des conseillees	P de comission
Chaari Housem	OIT	Membre
Samir Belhadg Salah	Ministere Agr	Sous Directeur
chokri Gharbi		Journaliste
Soufia Guerfali	CEPEX	Directeur
Mchergui Jamel eddine	Tenmia 21	Professeur Ense Supérieur
Talbi Riadh	Tenmia 21	Professeur Ense Supérieur
Hamzaoui Halim	Ministère des affaires sociales	Chef de service
Amor Ammar	SMCSPS	APENA
Sabria Bnoui	MEDD	Sous Directeur
Naouel Jlassi	MEDD	Chef de service
Jaoued Mohamed	IRA / IRESA	Chercheur
Khamassi Aroussia	ONTT	Urbaniste en Chef
Mohamed Souid	APAL	Directeur
Anis Ismail	Sweep-Net	Secrétaire Général
Jalel Dammak	FUBA	Directeur
Lakhdar Amel	Min. Env. et Dév. Dur. Tunisie	
Ndiame Diop	Banque Mondiale	Représentant Résident
Marina Gueddas	Banque Mondiale	
Chahed Yassine	Min. des technologies	S/Directeur
Messai Awatf	DGEQV / MEDD	
Fatma Thabet Chiboub	MIT	Directeur
Khadija Taboubi	Dev - export	Journaliste
Tiss Mohsen	L'economiste	Journaliste
Lamine Aouini	CNCT	S/Directeur
Toukabri Abdelmoumen	APIA	Directeur
Halaoui Imed	AFT	S/Directeur
Bououn hedi	ONAS	Directeur
Hamada Nabil	MEDD/DGEQV	S/Directeur
El Mabrouk Anis	MEDD	Ingénieur
Ben Bouzid	IMBUT	Administrative
Chérif Mehrez	télévision C7	Caméraman
Adel Ben Ammar	télévision C7	Assisitant caméraman
Slim Kammoun	Ministère de la Justice	Juge chercheur
Imed Fadhel	MEDD/DGEQV	Directeur
Issaoui Abdelhakim	MEDD/D	S/Directeur
Shili Hedi	MEDD/D	Ingénieur principal
Zitouni Taoufik	MEDD	Ingénieur
Miled Moncef	MDCI	Directeur
Hassne Dridi	T.A.P	
Zied Ben Othmane	A.C.P	Chargé d'affaire
Mohsen Chaouch		
Khalledi Mourad		Consultant



Annexe 2 : List des Participants

Ftouhi Mohamed	CMEPE	Président
Aitoumeziane Diana	ARH/MEM/Algérie	Directrice
Rachid Firadi	Ministère d'env / Maroc	Chef service
Akli Guelmaoui		Directeur
Tahar Aichaoui	MREAU	Directeur
Marzougui Yassine	ANPE	Chef service
Ben Yakhlef Riadh	TOPIC	
Cynthia Bleu Lacné	Banque Mondiale	Opérations analyste
Habib Ben Moussa	APAL	Directeur
Hélali Zouhour	MEDD	Chef de service
Dhaouadi Lotfi	ONAS	Directeur
Chaabane Fakher	DGEQV/MEDD	Chef service
Marzouki Abderrazak	DGEQV/MEDD	Chef service
Mounir Boudali	HAKAEK	
Baccara Hassen	CPSCL	Chef service
Zmerli Mohamed	DGEQV/MEDD	
Laoroui Mustapha	DGEQV/MEDD	
Faycal Ben Jeddi	INAT	Professeur Ense Supérieur
Narjess Sellami	Cour des Comptes	Président de section
Chmakhi Tahar	ONAS	Directeur
Ben Jeddou Mohamed	MEDD	S/Directeur
El Mabrouk Anis	MEDD	Ingénieur
Mezghani Chakir	MEDD/DGEQV	
Besbes Ahmed	IMBANK	Directeur Exécutif
Belhadj Saad Med Ali	MEDD	
Abdel Jawad Ilyes	SMART	Directeur Associé
Mohamed Toumi	TOPIC	Directeur Général
Rachid Nafti	CP 3	Consultant
Allouani Rabah Nedhir	ARH/MEM	Directeur
Kaichouch Souliman	SEEE/Départ d'eau/Maroc	Ingénieur Coopération
Bouhired Fatiha	Association Ecologique	Chargée de recherche
Hatimi Abdelmajid	Ministère énergies,mines,eau et envrt	Chef Division
Bouras Djoudi	Conseil National Economique et Social	Chef de division
Mrabti Hamed	ANPE	Directeur des études et de la coopération Intrnationale
Guizani Rim	CITET	Chef de service
Abid Mohamed	ONAS	Chef départ Central
Ben youssef Slim		
MEJRI	Presse	
Essaghir Mouna	TAP	Journaliste
Ben othmane Othmane	Chambre des Députés	Membre député
Oueslati Fathi	ONAS	
Baddreddine Lasmar	ONAS	Chef de département



Annexe 2 : List des Participants

El oudi Omar	African Manager	Journaliste
Habib Omrane	ONAS	Chef départ Central
Faouzi Hamouda	CITET	Directeur
Samir Chérif	STEG	Ched de division
Tarhouni Ridha	APIP	Directeur
Youssef Zidi	MEDD	S/Directeur
Dekhil Hamadi	ANCSEP	Directeur
Lakhder Ezzeddine	MEDD	S/Directeur
Mokhtar Ameur	Min.Agriculture	S/Directeur
Hafsia Fatine	TV 7	Journaliste
Hentati Adel	MAFFEDA	Directeur Général
Emna Amdouni	l'Expert	Journaliste
Ben Brahim Mouldi	ONAS	Directeur
Souai Hayet	Ministère de l'enseignement Supérieur	Chef de service
Laatiri Lotfi	INM	Ingénieur
Zinelabidine Hayet	MEHAT	Directeur
Mazouzi	Ministère de la Santé Publique	Ingénieur
Jemei Mouldi	Radio Net	Journaliste
Anis Fathallah	TUNINVEST	Directeur
Malek Ben Salah	Consultant Privé	
Fethia Neji	Ministère de Transport	
Leila Saadoun	BNG	
Salah Karim	INS	Technicien Principal
Mansar Fradj	ONG-ATEED	Président de l'association
Ben massaoud Salem	MEDD	Directeur régional
Ben Jemaa Med	INRGREF	Maitre de recherche
Abir Sassi	Anged	Ingénieur
Guedri Mehdi	MJSEP	Ingénieur
Salah Hassini	MEDD	Directeur
Helali Chedia	AL khbar	Journaliste
Abdell Jawhar	CITET	
Nawel Belhadj	MEF	Attachée de cabinet
Rouis Jameleddine	MEHAT	S/Directeur
Abderrazek Missaoui	SONEDE	Chef Division
Chiheb Yahmadi	Jeune T.E	Secrétaire Général
Trabelsi Noureddine	GCT	Directeur Envrt
Gharbi Hajer	ONAS	Chef Division
Samoud Lamia	Anged	Directeur
Mfarrej Sonia	ANPE	Cadre technique
Hassan Hamachi	ANPE	Chef de département
Kaabia Mohsen	INRAT	Chreheur
Hatem Cheich Med	INRAT	Chercheur
Mohamed Toumi	Anged	Directeur
Ghazouani Lamia	Ministère industrie technologie	Chef service



Annexe 2 : List des Participants

Sghaier Abdelhak	ONAS	Directeur régional Ben Aous
Belghrissi Haythem	INM	Ingénieur Principal
Hassani Selim	TUNINVEST	Manager
Gdiri Nesrine	MEDD/PRELN	Ingénieur Principal
Ben aziza Jihène	Essahafa	Journaliste
Melika Farza	Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine	Chargé de mission au près du ministre
Louah Ilias	Targa aide	NGO du Maroc
Hassan Rayaleh	Université de Djibouti	Professeur
Fatma Zaghdane		
Hamda Aloui	MEDD/DGEQV	Chef de service /Ingénieur Principal



Annexe 3 : Liste des groupes de travail A et B

Name	Title	Organization	Country
Abdelkrim Jawher	ADM	CITET	Tunisie
Toukabri Abdelmoumen	Admin; général	APIK	Tunisie
Khelladi	Consultant	MATET	Algérie
Guelmaoui Akli	Directeur	MATET	Algérie
Abir Sassi	Ingénieur	Ange	Tunisie
Ben Yakhleh Riadh	TOPIC	HSSEQ Manager	Tunisie
Kaichouch Souliman	Ingénieur	SEEE	Maroc
Ftouhi Mohamed	Professeur	CMEPE	Maroc
Bouhired Fatiha	Directeur	Association	Algérie
Zied ben Othmen	Chargé d'affaire	Alternatives Capital Partners	Tunisie
aouzi Hamouda	Directeur	CITET	Tunisie
Jlassi Nawel	Chef de service	MEDD	Tunisie
Mohamed toumi	Directeur	TOPIC	Tunisie
Jalel Dammak	Directeur	FUBA	Tunisie
Baccara Hassan		CPSCL	Tunisie
Louah Ilias		TARGA-AIDE ONG	Maroc



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Banque Mondiale: Atelier Régional à Tunis sur la Stratégie Environnementale 2010

Banque Mondiale: Atelier Régional à Tunis sur la Stratégie Environnementale 2010

Posté par Infotunisie.com le 10 février 2010 (10:35) en [Environnement](#)

INFOTUNISIE: Dans le cadre des consultations sous-régionales effectuées par la Banque Mondiale (BM) afin de définir les grands axes de sa stratégie environnementale, la BM et la Société Financière Internationale ont organisé mardi à Tunis un atelier régional sur «La Stratégie Environnementale 2010 du Groupe de la Banque mondiale».

Avec le concours du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la réunion, dédiée à la région MENA a pour objectif d'aboutir à un consensus relatif à la nouvelle stratégie environnementale de la BM, de nature à satisfaire les besoins prioritaires des pays de la région.

Devant être finalisée à la fin de l'année 2010, la consultation vise également d'assurer la représentation régionale et sectorielle des points de vue des Gouvernements, institutions et secteur privé.

S'agissant de la Tunisie, M. Nadhir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, a souligné que la nouvelle stratégie de la BM sera basée sur des créneaux prioritaires, liés à la préservation durable des ressources naturelles, la lutte contre toutes formes de pollution, l'adaptation aux changements climatiques, la réutilisation des eaux usées et la valorisation énergétique des déchets

M. Hamada a mis l'accent sur l'importance d'intégrer le dossier des ressources hydrauliques, l'un des domaines prioritaires, dans cette nouvelle stratégie de la BM tout en rappelant que la Tunisie est parvenue à mobiliser près de 90% de ses ressources en eau et à généraliser les techniques d'économie des eaux d'irrigation avec un rythme annuel d'environ 20 mille hectares.

La prochaine période, ajoute-t-il, sera marquée par le renforcement de cette politique dans la perspective d'atteindre un taux de mobilisation avoisinant 95% et une meilleure exploitation des ressources hydrauliques.

Evoquant les secteurs de gestion des déchets, de maîtrise de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables ainsi que les questions de désertification et de dégradation des terres agricoles, le Ministre a indiqué que la biomasse traditionnelle (déchets de margine, le bois de feu, charbon de bois...) représente une source importante d'énergie offrant un potentiel pour la valorisation énergétique, le compostage, la fertilisation...

La Banque Mondiale est appelée, souligne le Ministre, à assister au mieux les pays de la région MENA leur permettant, ainsi de profiter davantage des mécanismes de financement offerts par les fonds prévus dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques, à l'instar du fonds d'investissement climatique, le Programme d'investissement pour les forêts (FIP)

A l'issue des données présentées, la région devra faire face à un problème d'inadéquation entre ses ressources naturelles limitées et la hausse actuelle de sa démographie, qui risque de doubler d'ici 2050.

Article taken from infotunisie.com - <http://www.infotunisie.com>

URL to article: <http://www.infotunisie.com/?p=33532>



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Actualités nationales

Environnement - BM-Région Mena

Les créneaux prioritaires

- *Un programme national de réutilisation d'environ 130 millions de m³ par an d'eaux usées traitées*
- *Adaptation aux changements climatiques : un portefeuille national de projets en cours de finalisation*
- *Banque mondiale : nouvelle stratégie environnementale*

Un atelier régional sur "La stratégie environnementale 2010 du Groupe de la Banque mondiale" a été organisé, hier, à Tunis, à l'initiative de la Banque mondiale (BM) et la Société financière internationale (SFI) avec le concours du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Cette réunion, qui se poursuit aujourd'hui, concerne la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et s'inscrit dans le cadre des consultations sous-régionales effectuées par la BM afin de définir les grands axes de sa stratégie environnementale pour 2010.

La consultation devant être finalisée vers la fin de 2010, a pour objectif d'assurer la représentation régionale et sectorielle des points de vue des différents acteurs concernés (gouvernements, institutions, secteur privé) et d'aboutir à un consensus sur la nouvelle stratégie environnementale de la BM, de manière à répondre aux besoins prioritaires des pays de la région et d'optimiser l'utilisation des mécanismes de financement mis à leur disposition dans ce domaine.

Pour ce qui est de la Tunisie, M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a indiqué que cette nouvelle stratégie sera axée sur plusieurs créneaux prioritaires. Ceux-ci ont trait à la préservation durable des ressources naturelles, la lutte contre la pollution toutes formes confondues, l'adaptation aux changements climatiques, la réutilisation des eaux usées, la valorisation énergétique des déchets et la préservation du littoral.

Le ministre a insisté également sur le dossier des ressources hydriques, qui, a-t-il dit, constitue l'un des domaines prioritaires qu'il convient d'intégrer dans la nouvelle stratégie de la banque.

Il a rappelé que la Tunisie, dotée d'un potentiel hydrique ne dépassant pas les 4,5 milliards de mètres cubes annuellement et une consommation de l'ordre de 450 mètres cubes par an et par habitant, est parvenue à mobiliser environ 90% de ses ressources en eau et à généraliser les techniques d'économie des eaux d'irrigation à un rythme annuel estimé à environ 20.000 ha.

Un taux de mobilisation de 95%

Cette politique, a-t-il poursuivi, sera renforcée au cours de la prochaine période en vue d'atteindre un taux de mobilisation de l'ordre de 95% et une meilleure exploitation des ressources hydriques non traditionnelles (eaux marines et saumâtres, eaux usées traitées...).

M. Hamada a fait savoir qu'un programme est actuellement engagé en vue de réutiliser environ 130 millions de mètres cubes par an d'eaux usées traitées produites dans les stations d'épuration du Grand-Tunis en vue de la promotion des cultures fourragères et céréalières, avoisinant à moyen et à long terme les 35.000 ha dans les gouvernorats de Kairouan, Sousse et Zaghuan.

Autres questions prioritaires évoquées par le ministre: la désertification et la dégradation des terres agricoles. Il a appelé, dans ce cadre, à déployer plus d'efforts dans les domaines de la conservation des eaux et du sol (CES) et de la valorisation du patrimoine génétique national.

Promotion des énergies renouvelables

M. Hamada a également plaidé pour une meilleure intégration des programmes de reboisement et de protection des écosystèmes forestiers dans le cadre de la nouvelle stratégie de la BM.

L'accent doit être mis également, a-t-il ajouté, sur les secteurs de gestion des déchets, de



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

maîtrise de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables.

Sur ces sujets, le ministre a souligné que la biomasse traditionnelle, notamment les déchets de margine, le bois de feu et le charbon de bois constituent une importante source d'énergie et offrent un potentiel important pour la valorisation énergétique, le compostage, l'enrichissement et la fertilisation des terres, d'où l'enjeu d'en optimiser la gestion, a-t-il dit.

Il en est de même pour les déchets verts, dont les quantités sont estimées à 7 millions de tonnes par an et les déchets organiques notamment la fiente des volailles, qui représentent de par leur quantité et leur richesse nutritive et énergétique un créneau prometteur à exploiter.

Au chapitre des changements climatiques, M. Hamada a relevé qu'à l'instar du portefeuille national pour les projets MDP (mécanisme de développement propre), un portefeuille national similaire pour les projets d'adaptation aux changements climatiques est en cours de finalisation avec le concours des parties concernées.

Le ministre a appelé la Banque mondiale à assister au mieux les pays de la région Mena afin de leur permettre de tirer profit des mécanismes de financement offerts par les fonds prévus dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques (Fonds d'investissement climatique et le programme d'investissement pour les forêts (FIP). Sur le plan régional, le débat, animé par Mme Dahlia Lotayef de la Banque mondiale, a porté sur les défis environnementaux qui s'imposent à la région Mena.

D'après les données présentées, la région sera confrontée à un problème d'inadéquation entre ses ressources naturelles limitées et sa démographie galopante qui risque de doubler d'ici 2050.

Autres défis évoqués : la gestion des ressources hydriques, la lutte contre la pollution et l'adaptation aux changements climatiques, notamment dans le domaine de la santé.

Selon les chiffres communiqués, près de 23% des décès enregistrés dans la région Mena sont liés à des problèmes environnementaux.



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

webmanagercenter.com - 10 Février 2010 15:00:00

- Tunisie – Energies : La Banque mondiale consulte pour mieux cerner les besoins environnementaux de la MENA



A l'heure où [EDF Energies Nouvelles](#) -filiale basée sur les énergies renouvelables du producteur français d'électricité-, annonce des résultats bénéficiaires en forte hausse (près de 40% pour 2009, et plus de 47% pour 2008), la [Banque mondiale](#) et la Société financière internationale (SFI) organisaient le mardi 9 février 2010 à Tunis un atelier régional MENA sur «la stratégie environnementale 2010 du Groupe de la Banque mondiale».

A l'issue des données présentées, la région devra faire face à un problème d'inadéquation entre ses ressources naturelles limitées et la hausse actuelle de sa démographie, qui risque de doubler d'ici 2050.

Dans le même ordre d'idées, la Banque mondiale indique que près de 23% des décès enregistrés dans la région Moyen-Orient - Afrique du Nord (MENA) sont liés à des problèmes environnementaux, selon des chiffres publiés mardi à Tunis.

S'agissant de la Tunisie, M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a souligné que la nouvelle stratégie de la BM sera basée sur des créneaux prioritaires, liés à la préservation durable des ressources naturelles dont l'hydraulique, la lutte contre toutes formes de pollution, l'adaptation aux changements climatiques, la réutilisation des eaux usées et la valorisation énergétique des déchets...

Les fonds de la BM mis en œuvre dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques, à l'instar du Fonds d'investissement climatique, du Programme d'investissement pour les forêts (FIP), etc. visent à assister au mieux les pays de la région MENA en leur permettant de profiter de ces mécanismes de financement.

Concernant l'énergie solaire, rappelons que le gouvernement tunisien a baissé les prix des [panneaux solaires](#) pour tenter de réduire ses importations en énergie électrique et afin de réduire les dépenses des ménages ordinaires. Outre une remise de 30% sur les panneaux solaires, dont le prix s'établit entre 1.350 et 1.850 dinars, [la STEG](#) travaille avec les banques pour proposer aux clients un plan de remboursement sur cinq ans pour des achats de ce type. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un plan énergétique global, amendé par le parlement en février 2009, qui concerne quarante projets sur la période 2010-2016 destinés à diffuser l'énergie solaire dans les foyers et à réduire les émissions de carbone de 1,5 million de tonnes par an.



The World Bank Group

Tunis, Consultations sous-régionales, 9-10 février 2010

Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

En sachant que l'énergie solaire est la source de production électrique choisie par seulement 1% des Tunisiens, selon l'association Transatlantic21, chargée de suivre l'utilisation des énergies propres dans le monde, ces incitations devront sans doute être accompagnées de plus de communication.

Le secrétaire général des Verts, Mongi Khamassi, expliquait à Magharebia que "La Tunisie... possède de grandes capacités de développement de l'énergie solaire à des fins de production électrique [...], notamment depuis que des chercheurs ont trouvé des solutions au problème du stockage de grandes quantités d'énergies renouvelables".

- [LN.C.](#)
 - Tous les articles sur [Energies renouvelables](#)



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

La Banque Mondiale balise sa nouvelle stratégie environnementale



TUNIS, 9 fév 2010 (TAP) - Un atelier régional sur "La stratégie environnementale 2010 du Groupe de la Banque mondiale" a été organisé, mardi, à Tunis, à l'initiative de la Banque mondiale (BM) et la Société financière internationale (SFI) avec le concours du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Cette réunion qui se poursuivra jusqu'au mercredi 10 février concerne la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et s'inscrit dans le cadre des consultations sous régionales effectuées par la BM afin de définir les grands axes de sa stratégie environnementale pour 2010.

La consultation devant être finalisée vers la fin de 2010, a pour objectif d'assurer la représentation régionale et sectorielle des points de vue des différents acteurs concernés (Gouvernements, institutions, secteur privé) et d'aboutir à un consensus sur la nouvelle stratégie environnementale de la BM, de manière à répondre aux besoins prioritaires des pays de la région et d'optimiser l'utilisation des mécanismes de financement mis à leur disposition dans ce domaine.

Pour ce qui est de la Tunisie, M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a indiqué que cette nouvelle stratégie sera axée sur plusieurs créneaux prioritaires. Ceux-ci ont trait à la préservation durable des ressources naturelles, la lutte contre la pollution toutes formes confondues, l'adaptation aux changements climatiques, la réutilisation des eaux usées, la valorisation énergétique des déchets et la préservation du littoral.

Le ministre a insisté également sur le dossier des ressources hydriques, qui, a-t-il dit, constitue l'un des domaines prioritaires qu'il convient d'intégrer dans la nouvelle stratégie de la Banque.

Il a rappelé que la Tunisie, doté d'un potentiel hydrique ne dépassant pas les 4,5 milliards de mètres cubes annuellement et une consommation de l'ordre de 450 mètres cubes par an et par habitant, est parvenue à mobiliser environ 90 pc de ses ressources en eau et à généraliser les techniques d'économie des eaux d'irrigation à un rythme annuel estimé à environ 20 000



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

hectares.

Cette politique, a-t-il poursuivi, sera renforcée au cours de la prochaine période en vue d'atteindre un taux de mobilisation de l'ordre de 95 pc et une meilleure exploitation des ressources hydriques non traditionnelles (eaux marines et saumâtres, eaux usées traitées..).

M. Hamada a fait savoir qu'un programme est actuellement engagé en vue de réutiliser environ 130 millions de mètres cubes par an d'eaux usées traitées produites dans les stations d'épuration du Grand Tunis en vue de la promotion des cultures fourragères et céréalières, avoisinant à moyen et à long termes, les 35 000 hectares dans les gouvernorats de Kairouan, Sousse et Zaghuan.

Autres questions prioritaires évoquées par le ministre: la désertification et la dégradation des terres agricoles. Il a appelé, dans ce cadre, à déployer plus d'efforts dans les domaines de la conservation des eaux et du sol (CES) et de la valorisation du patrimoine génétique national.

M. Hamada a également plaidé pour une meilleure intégration des programmes de reboisement et de protection des écosystèmes forestiers dans le cadre de la nouvelle stratégie de la BM.

L'accent doit être mis également, a-t-il ajouté, sur les secteurs de gestion de déchets, de maîtrise de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables.

Sur ces sujets, le ministre a souligné que la biomasse traditionnelle, notamment les déchets de margine, le bois de feu et le charbon de bois, constituent une importante source d'énergie et offrent un potentiel important pour la valorisation énergétique, le compostage, l'enrichissement et la fertilisation des terres, d'où l'enjeu d'en optimiser la gestion, a-t-il dit.

Il en est de même pour les déchets verts, dont les quantités sont estimées à 7 millions de tonnes par an et les déchets organiques notamment la fiente des volailles, qui représentent de part leur quantité et leur richesse nutritive et énergétique, un créneau prometteur à exploiter.

Au chapitre des changements climatiques, M. Hamada a relevé qu'à l'instar du portefeuille national pour les projets MDP (mécanisme de développement propre), un portefeuille national similaire pour les projets d'adaptation aux changements climatiques est en cours de finalisation avec le concours des parties concernées.

Le ministre a appelé la Banque mondiale à assister au mieux les pays de la région MENA afin de leur permettre de tirer profit des mécanismes de financement offerts par les fonds prévus dans le



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

cadre de l'adaptation aux changements climatiques (Fonds d'investissement climatique et le programme d'investissement pour les forêts (FIP)). Sur le plan régional, le débat animé par Mme Dahlia Lotayef de la Banque mondiale, a porté sur les défis environnementaux qui s'imposent à la région MENA.

D'après les données présentées, la région sera confrontée à un problème d'inadéquation entre ses ressources naturelles limitées et sa démographie galopante qui risque de doubler d'ici 2050.

Autres défis évoqués: la gestion des ressources hydriques, la lutte contre la pollution et l'adaptation aux changements climatiques, notamment dans le domaine de la santé.

Selon les chiffres communiqués, près de 23 pc des décès enregistrés dans la région MENA sont liés à des problèmes environnementaux.



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

10-02-2010 : Tunisie : Les investissements dans l'environnement passent du simple au double African Manager

Lors d'une conférence tenue, mercredi, ministre de l'Environnement et du Développement durable, Nadhir Hamada a annoncé, la mise au point d'une stratégie pour renforcer le développement durable afin de protéger l'environnement.

Le ministre a souligné l'importance de promouvoir l'environnement urbain, la mise à niveau environnementale, l'économie verte, et de garantir la préservation et la promotion des ressources naturelles, outre la sensibilisation au développement environnemental, ainsi que la nécessité de limiter les impacts des changements climatiques, la lutte contre la désertification, la protection de l'environnement et l'exploitation des eaux usées traitées dans les opérations de l'irrigation.

A cet effet, la sauvegarde de l'environnement s'inscrit dans la charte nationale écologique et du dispositif mis en place pour enclencher la culture de l'environnement et renforcer les rapports entre le développement économique et la préservation du milieu, outre la gestion des ressources naturelles, notamment les eaux d'irrigation, l'énergie, le développement des énergies renouvelables, la valorisation des eaux traitées et des déchets

Le ministre a ajouté qu'un programme de renforcement des ouvrages hydrauliques en place a été proposé pour une meilleure maîtrise des risques que peuvent causer les crues et les changements climatiques.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que les eaux traitées seront exploitées à l'avenir dans l'irrigation de périmètres irrigués (14 000 hectares) exploités par des diplômés du supérieur.

Il a évoqué l'importance du traitement des déchets hospitaliers qui englobera dans une première étape le Grand Tunis au titre d'une contribution à la réalisation d'unités spécialisées dans le stockage et le traitement des déchets hospitaliers conformément aux normes internationales.

En outre, il a mis l'accent sur les acquis réalisés par le secteur de l'environnement en 2009. Il s'agit, de la consolidation du volume des investissements alloués au secteur de l'environnement qui sont passés de 2,6 milliards de dinars en 1987, à 4,6 milliards de dinars à la fin 2009.

Il a insisté sur la nécessité de la consolidation des différents indices environnementaux, notamment le renforcement des surfaces vertes dans le milieu urbain qui ont atteint 16,23 mètres carrés pour chaque habitant, à la fin 2009, et de renforcer le taux de la couverture végétale passée de 7% en 1987, à 13,04% à la fin 2009.

Il a rappelé que le ministère n'a cessé d'élaborer des études pertinentes au sujet des projets d'investissement programmés pour la Tunisie, notamment autour du lac de Tunis et de la Sebkhia de l'Ariana et qui comportent la réalisation de ports de plaisance, d'équipements de services et d'ensembles résidentiels devant abriter environ 500 mille habitants.



Stratégie environnementale de la Banque mondiale pour 2010

La dimension développement durable dans tous les secteurs

• *Les défaillances au niveau de la gouvernance, le manque de coordination et les lacunes des textes législatifs sont autant de points faibles constatés dans plus d'un pays.*

La Tunisie est parmi les pays classés au milieu sur la liste des Etats les plus performants en matière d'environnement sur la base d'un ensemble d'indicateurs objectifs.

La Banque mondiale prépare sa stratégie environnementale pour 2010. Elle a lancé, à cet effet, des consultations sous-régionales de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Un atelier a été organisé les 9 et 10 février au Centre international des technologies de l'environnement de Tunis sur " La nouvelle stratégie environnementale du groupe de la Banque mondiale " en présence de nombre de représentants d'institutions maghrébines concernées. Mme Dahlia Lotayef, spécialiste environnementale senior de la région MENA à la Banque mondiale, a présenté la stratégie en question. Elle a indiqué qu'il existe depuis 2008 un cadre stratégique environnemental au sein de cette institution avec le lancement de plusieurs projets ainsi que des études sectorielles et des analyses. " On commence à accroître la dimension environnementale dans certains pays ", se félicite-t-elle. Il est vrai que la question de l'environnement n'était pas prioritaire au sein même de ce bailleur de fonds. Désormais, la dimension environnementale est accouplée avec des réformes institutionnelles dans le cadre de mesures préventives.

Viabilité des projets lancés

L'intervenante a indiqué que 13 milliards de dollars ont été consacrés par la Banque mondiale pour la rubrique de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Les programmes concernent divers domaines comme, à titre d'exemple, la constitution de stocks de pêche, la gouvernance dans le domaine environnemental afin d'assurer la pérennité des interventions. " Il s'agit d'intégrer la question de l'environnement dans les autres secteurs ", recommande Mme Lotayef rappelant que des défis assez importants se présentent pour les pays de la région. Ils concernent, entre autres, la santé et la gestion de la pollution. Il s'est avéré que 23% de la mortalité dans les pays en voie de développement sont dûs à des problèmes environnementaux. Les défaillances au niveau de la gouvernance, le manque de coordination et les lacunes des textes législatifs sont autant de points faibles constatés dans plus d'un pays. Les défis concernent aussi l'urbanisation dans la mesure où le nombre des habitants en milieu urbain – qui ne cesse de s'accroître – est de loin plus important que celui des habitants en milieu rural, ainsi que les changements climatiques. Ceux-ci représentent certes des contraintes – des financements sont nécessaires pour réaliser les différentes interventions –, mais présentent aussi des opportunités à saisir en identifiant des projets verts.

En 2008 et dans le cadre stratégique pour le développement de l'environnement, la Banque mondiale a élaboré une étude indépendante qui a mis en exergue l'état des lieux de l'environnement dans certains pays de la région. " On peut faire mieux dans certains aspects de l'environnement ", résume l'oratrice. D'où l'importance de la viabilité des projets lancés et un plus grand intérêt pour les ressources humaines (mobilisation des compétences). Le suivi à travers un mécanisme mis en place est également essentiel pour l'évaluation des résultats obtenus. Une meilleure coordination entre les différentes institutions de la Banque mondiale et ses partenaires est fortement recommandée. Dans le cadre de la consultation sur la nouvelle stratégie environnementale, la Banque recueille les points de vue des intéressés sur le terrain mais aussi



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

à travers son site web. « la lumière des résultats de la consultation, la stratégie en question sera formulée. L'objectif est de lier le développement économique à la durabilité de l'environnement en impliquant davantage le secteur privé dans les actions retenues.

Dégradation de l'environnement suite à la pollution

Mme Lotayef estime, par ailleurs, qu'à travers ces actions ciblées, il serait possible de réaliser des objectifs du millénaire – définis par les Nations unies – et de relever une partie des défis qui se posent. " En plus des défis traditionnels qui ont trait à l'infrastructure routière, à l'eau, à la dégradation du sol, au cadre institutionnel et législatif, il faut tenir compte des nouveaux défis qui concernent les changements climatiques, le financement et la globalisation ", soutient-elle. La Tunisie, l'Algérie et l'Égypte sont parmi les pays classés au milieu sur la liste des Etats les plus performants en matière d'environnement sur la base d'un ensemble d'indicateurs objectifs. Du travail reste donc à faire notamment pour ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement suite à la pollution. La responsable à la Banque mondiale estime nécessaire de promouvoir les activités dans le désert en favorisant l'éco-tourisme, par exemple et en identifiant des projets dans l'économie verte. Le Fonds carbone permet, de son côté, de fournir les financements nécessaires pour encourager les pays à réduire l'émission des gaz à effet de serre. A noter que la Tunisie est l'un des pays qui a tiré profit de ce fonds grâce à des interventions au niveau des décharges contrôlées.

Les intervenants de plusieurs pays maghrébins ont formulé des propositions pour réussir la nouvelle stratégie environnementale de la Banque mondiale. L'un des intervenants a recommandé la facilitation de l'accès à l'eau. C'est que de nombreuses personnes ne sont pas en mesure actuellement d'accéder à une eau potable en permanence. M. Mohamed Toumi, représentant d'une société pétrolière suggère, de son côté, une révision du découpage géographique de la région car les besoins et les préoccupations des pays de l'Afrique du Nord ne sont pas les mêmes que ceux des pays du Golfe par exemple. " L'aide à l'éducation est très importante ", souligne-t-il.

M. Adel Hentati est tout à fait d'accord sur le fait que la région MENA compte plusieurs disparités mais il a proposé de s'approcher davantage de la population dans le cadre d'une approche participative. Et de préciser : " L'éducation à l'école est nécessaire. On doit impliquer la famille pour assurer la durabilité de l'environnement. Cela n'exige pas beaucoup d'investissements".

Un responsable de l'agence nationale de protection de l'environnement propose – avant d'établir une nouvelle stratégie – d'évaluer l'ancienne afin de définir les points faibles et de partir du bon pied. Il estime, en outre, que l'éco-tourisme ne peut pas à lui seul faire vivifier le désert. D'autres projets plus consistants sont nécessaires pour redonner vie à cette partie du territoire.

Chokri GHARBI



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Tunisia: World Bank holds workshop on “Environmental Strategy”

TUNISIAONLINENEWS- Within the framework of the World Bank’ sub-regional consultations to achieve the environmental sustainability of the World Bank’s Group, the World Bank and the International Finance Cooperation held on Tuesday in collaboration with the Tunisian Ministry of Environment and Sustainable Development, a regional workshop in Tunis on “ the 2010 Environmental Strategy of World Bank’s Group”.

Dedicated to MENA region, the meeting aims at reaching a consensus on the new environmental strategy of the WB, as well as to ensure regional and sectoral representation for governments, institutions and the private sector

Mr. Nadhir Hamada, Minister of Environment and Sustainable Development, stressed that the new strategy will be based on priority aspects related to the preservation of natural resources, the fight against all forms of pollution, adjustment to climate change, wastewater reuse and energy recovery from waste.

Mr. Hamada also underlined the issue of water resources saying that it is a priority sector in that should be included in the Bank’s new strategy and adding that Tunisia has managed to raise nearly 90% of its water resources and to generalize the techniques of water saving irrigation with an annual rate of about 20, 000 hectares.

He noted that Tunisia endeavors through this policy to achieve 95% mobilization rate and better use of water resources.

Referring to the sectors of waste management, energy efficiency, promotion of renewable energy and issues of desertification and degradation of agricultural land, the minister said that the traditional biomass (waste margin, wood fire and charcoal) represents an important source of energy with potential for energy recovery, composting and fertilizing.

Following the data released, the region will face a problem of inadequacy between its limited natural resources and its demographic increase, which might double by 2050.



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Annexe 5 : Allocution de bienvenue de M. Mats Karlsson Directeur du Pays de la Région Maghreb

Allocution de Bienvenue par M. Mats Karlsson, Directeur Département Maghreb, Bureau Régional Moyen-Orient et Afrique du Nord; Banque Mondiale

Votre Excellence Monsieur Nadhir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable,

Invites distingués de la Tunisie, de l'Algérie, de Djibouti et du Maroc,

Mesdames et Messieurs.

C'est avec un grand plaisir que j'ai l'honneur de vous accueillir aujourd'hui à cet important atelier de consultation publique sur la nouvelle Stratégie Environnementale du Groupe de la Banque mondiale. Cette nouvelle Stratégie est en cours de développement par le Groupe de la Banque mondiale, c'est à dire la Banque mondiale, la Société Financière Internationale (SFI) et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI). Nous prévoyons de la finaliser vers la fin de l'année 2010, et elle couvre les dix prochaines années. Il faut aussi préciser qu'il s'agit d'une mise à jour de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale de 2001.

Mesdames et Messieurs, la Banque Mondiale a une grande expérience et un historique de réussite de coopération avec les Ministères de l'Environnement et les agences y affiliées dans la plupart des pays du monde. En 2001, nous avons lancé puis mis en œuvre durant les dix dernières années (2001-2010), notre première Stratégie Environnementale intitulée "Engagement au Développement Durable- Une Stratégie Environnementale du Groupe de la Banque Mondiale". Cette stratégie reconnaissait déjà l'importance d'intégrer les aspects environnementaux dans les différents secteurs économiques ; et elle est basée sur trois piliers principaux: (1) amélioration de la qualité de la vie, (2) amélioration de la qualité de la croissance, et (3) protéger les « biens » régionaux et globaux.

La stratégie de 2001 du Groupe de la Banque Mondiale était basée sur un concept solide – et cela a contribué à des progrès significatifs dans le cadre des préoccupations environnementales dans les opérations de prêts et non –prêts de la Banque Mondiale. Nous croyons que la Stratégie a également aidé les pays à installer leurs propres priorités environnementales- et les clients du secteur privé à adresser les impacts environnementaux potentiels. Néanmoins, dans notre propre évaluation, nous avons besoin de mettre d'avantage l'accent sur les aspects institutionnels– et d'avoir des liens plus forts avec les changements climatiques. Nous croyons également que nous pouvons faire mieux et améliorer l'intégration des préoccupations environnementales ; et aussi les systèmes et processus de Suivi / Evaluation. Finalement, nous aimerions que notre nouvelle Stratégie réponde aux priorités de nos Partenaires / Clients et ait une meilleure intégration avec le secteur privé. C'est tout cela qui amène le Groupe de la Banque Mondiale à mettre à jour sa Stratégie Environnementale en 2010.

Mesdames et Messieurs. Le contexte général a beaucoup changé depuis 2001. La protection de l'Environnement n'est plus une fin en soi– mais plutôt un moyen pour atteindre les objectifs du Développement du Millénaire. Les changements climatiques font la première des journaux, et les problèmes environnementaux nationaux et régionaux de longues dates sont à l'origine des impacts de plus en plus graves dans les pays en voie de développement. Les solutions à ces problèmes – et les échanges entre eux – sont parmi les défis les plus importants auxquels font



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

face le Groupe de la Banque Mondiale, nos pays membres, et la communauté de développement en général. A notre avis, nous avons tous besoin de devenir beaucoup plus efficaces dans le traitement de ces questions fondamentales.

Dans ces consultations, le Groupe de la Banque Mondiale sollicite vos opinions sur son concept de la nouvelle stratégie, qui sera la prochaine étape de notre travail commun vers un objectif de développement durable pour l'environnement. Notre but ici, est d'avoir une réflexion collective sur: (i) les défis et opportunités liés à la durabilité environnementale dans la région du Moyen Orient et en Afrique du Nord, et en particulier dans les quatre pays représentés ici aujourd'hui dans cette consultation sous-régionale regroupant des représentants de la Tunisie, Algérie, Maroc et Djibouti), et, (ii) la façon dont le Groupe de la Banque Mondiale peut-être mieux placé pour se positionner dans cette voie et assister les Gouvernements et les Secteurs Privés.

Nous proposons que le processus de consultations sur la nouvelle Stratégie Environnementale adopte une approche à 2 volets:

1. Premièrement : évaluer les demandes externes et internes des clients dans la définition des priorités en matière de durabilité environnementale.
2. Deuxièmement : évaluer les priorités transversales permettant au Groupe de la Banque Mondiale de délivrer de meilleurs résultats environnementaux.

Nous croyons tous que la durabilité environnementale est la responsabilité de chacun. Nous avons besoin d'entendre vos points de vue – en tant que décideurs – comment la durabilité environnementale peut-être adressée et intégrée dans tout ce que nous faisons ensemble. Au niveau local, nous devons nous engager de façon plus proactive avec les universités, le secteur privé, la société civile et les médias – afin de pouvoir soutenir les processus de décisions – afin qu'ensemble, nous puissions faire des choix qui répondront à une meilleure protection environnementale pour les générations futures. Une fois encore, permettez-moi de souligner l'engagement du Groupe de la Banque Mondiale à l'appui de vos pays pour atteindre ses propres objectifs de développement durable.

Pour conclure, je remercie Son Excellence Monsieur Nadhir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, pour l'excellente collaboration de son Ministère, et je l'invite à faire le discours d'ouverture de cet atelier au nom de notre pays hôte, la Tunisie. Je vous remercie tous pour votre participation– et je vous souhaite d'excellentes consultations.



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Annexe 6 : Discours de M. Nadhir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Tunisie.

République Tunisienne
---◆---◆---◆---◆---
**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**
---◆---◆---◆---◆---

Discours de Monsieur Nadhir HAMADA,

*Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable*

à l'ouverture des travaux de

**L'Atelier régional sur:
« La Nouvelle Stratégie Environnementale du groupe de la Banque Mondiale »**

Le CITET, 9 Février 2010

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

- **Mr Mats Karlsson, Directeur du Pays de la région Maghreb de la Banque Mondiale**
 - **Mme Dahlia Lotayef**
 - **Cher (e)s représentant(e)s de la Banque Mondiale**
 - **Monsieur Dali Najeh directeur General de l'environnement**
 - **Honorables invités,**
- Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, remercier le Groupe de la Banque Mondiale pour l'organisation de cette consultation régionale en Tunisie en vue de finaliser le projet d'une nouvelle stratégie



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

environnementale et d'identifier une vision concertée sur une nouvelle démarche permettant une meilleure viabilité du portefeuille des projets futurs financés par ce groupe.

Il me plaît, aussi, de remercier les délégués, les experts et les représentants des administrations et structures nationales, pour avoir répondu favorablement à notre invitation, et je souhaite à nos honorables invités d'Algérie, du Maroc et de Djibouti, un agréable séjour parmi nous.

Mesdames et Messieurs ;

La nouvelle stratégie environnementale de la Banque Mondiale, sujet de notre rencontre, nous fournit aujourd'hui une nouvelle opportunité pour étudier et évaluer les résultats atteints par nos pays dans la mise en œuvre des politiques environnementales nationales et cerner, ainsi, nos priorités et orientations futures dans le domaine de la protection de l'environnement, ainsi que nos approches respectives quant au financement des projets et à la démarche optimale à laquelle nous aspirons pour atteindre les objectifs tracés dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.

Dans ce contexte, la Tunisie, sous la conduite éclairée du **Président Zine El Abidine Ben Ali**, s'est engagée depuis 1987 dans une réforme et une libéralisation économique raisonnée et inspirée des principes d'une économie respectueuse de l'environnement. Il s'agit là d'un souci constant et sans cesse renouvelé, notamment, dans le programme présidentiel pour la période 2009-2014 où l'économie verte est érigée comme l'un des atouts majeurs qui aideront à relever les défis à venir.

L'économie tunisienne, qui enregistre une croissance annuelle soutenue de l'ordre de 5 % par an depuis une dizaine d'années, avec un degré d'insertion dans les échanges mondiaux parmi les plus élevés du monde, a été considérée lors du Forum Economique Mondial sur l'Afrique, qui s'est tenu en 2007, comme étant l'économie la plus compétitive d'Afrique.

Mesdames et Messieurs ;

Tous ces programmes engagés ont été largement soutenus par le Groupe de la Banque Mondiale, dont la contribution à leur financement s'est traduite, jusqu'en 2005, par 128 opérations engagées, avec une promesse initiale totale de 5,47 milliards de dollars.

Il s'agit là d'un partenariat efficace qui s'est confirmé dans le cadre de la stratégie de la Banque Mondiale au cours de la période allant du mois de juillet 2004 au mois de juin 2008, qui a axé sa contribution sur trois objectifs stratégiques majeurs visant, en premier lieu, le renforcement l'environnement des affaires, l'amélioration de la compétitivité de l'économie et le soutien au secteur privé pour favoriser l'amélioration de sa compétitivité et aider à son intégration internationale. Il a contribué, d'autre part, à l'amélioration des qualifications des diplômés et de la population active, de leur employabilité et de leur intégration dans la « société du savoir », ainsi qu'au renforcement qualitatif des services sociaux grâce à une plus grande efficience des dépenses publiques.

Mesdames et Messieurs ;



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Les enjeux du développement durable et l'intégration de l'environnement dans les politiques de développement sectoriel sont des questions qui requièrent, à mon sens, un intérêt tout particulier, au vu de leur rôle dans le processus visant la durabilité des activités économiques, la préservation des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie dans tous les milieux et régions du pays.

C'est là un choix stratégique qui constitue un des fondements de la politique du Changement, et du modèle de développement initié par **le Président Zine El Abidine Ben Ali** depuis 1987, et qui place les enjeux environnementaux au rang de priorités nationales.

Il s'agit là d'une volonté et d'un choix largement réaffirmés dans le programme présidentiel 2009-2014 « ensemble, pour relever les défis », et ce en vue d'instaurer une nouvelle approche de la politique environnementale et de la protection des ressources naturelles basée, notamment, sur :

- La décentralisation de l'action environnementale, par la mise en œuvre du concept de districts environnementaux présentant des caractéristiques et enjeux écologiques, sociaux et économiques similaires,
- La mise en place des fondements d'une économie verte exploitant les hautes technologies, alliée de l'environnement et rationalisant les usages énergétiques.

Cette nouvelle vision du développement, exemplaire dans les pays en développement, traduit, une fois de plus, l'engagement continu de la Tunisie en vue de mettre en œuvre une politique environnementale bien fondée, consolidant le droit de tous les citoyens à une vie digne, à un développement soutenu, et à un environnement sain.

Cet engagement de la Tunisie en faveur de la protection de ses ressources naturelles et de la préservation de l'environnement a été largement reconnu. Les études récentes, engagées en 2004, par la Banque Mondiale, ont montré que les coûts de dégradation de l'environnement en Tunisie ne dépassent pas 2,1 % du Produit Intérieur Brut, ce qui demeure très proche des valeurs observées dans les pays développés.

Il y a lieu, ici, de rappeler que notre pays consacre annuellement 1,2 % de son P.I.B aux programmes environnementaux, ce qui représente un niveau d'investissement rarement constaté dans les pays en développement, témoignant, encore une fois, de l'intérêt que la Tunisie accorde à l'environnement. C'est ce qui traduit par l'engagement présidentiel d'augmenter ce taux à 1,25 % du PIB à l'horizon de 2014.

Mesdames et Messieurs ;

En ce qui concerne les thèmes plus spécifiques qui seront discutés lors de cet atelier régional, je reste persuadé de l'importance du rôle de la Banque Mondiale dans la promotion de cette nouvelle stratégie environnementale, ce qui contribuera à assurer une meilleure durabilité écologique de son portefeuille. Je profite, toutefois, de cette occasion pour vous faire part de mon



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

souhait de voir cette nouvelle stratégie tenant compte des besoins et priorités spécifiques de nos pays dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

En Tunisie, ces priorités et enjeux se rapportent, aussi bien, à la préservation durable des ressources naturelles, à la prévention et la lutte contre la pollution sous toutes ses formes, et à l'adaptation au changement climatique dont les conséquences commencent d'ores et déjà, à être très décelables, notamment dans nos pays, à cause du climat aride et semi aride qui les caractérisent.

Nombreux domaines de recherches et d'exploitation s'avèreront très prometteurs, et devraient, à mon sens être amorcés dans le cadre de nouvelle stratégie environnementale de la banque mondiale, se rapportant notamment à la réutilisation et le transfert des eaux usées traitées, et la valorisation énergétique des déchets.

Egalement, des actions concrètes devraient être amorcées et renforcées dans le cadre de cette nouvelle stratégie environnementale, pour développer les capacités de riposte et d'adaptation de nos pays aux aléas du changement climatique.

Des programmes de renforcement de la protection des infrastructures littorales, de prévention et de lutte contre l'érosion marine, d'aménagement et de protection des zones humides littorales, sont autant de préoccupations et de défis pour tous les pays riverains de l'espace méditerranéen.

Notre espoir est que la nouvelle stratégie puisse permettre de répondre aux priorités de nos pays, dans le but de protéger l'environnement et de garantir la durabilité du développement.

Mesdames et Messieurs ;

En ce qui concerne les thèmes qui me semblent prioritaires, et qui devraient être pris en compte dans le cadre de la nouvelle stratégie environnementale de la Banque Mondiale, Il y lieu de mentionner les ressources hydriques qui demeurent une priorité environnementale absolue pour nos pays.

Je donne, à ce propos, l'exemple de la Tunisie qui - avec un potentiel hydrique ne dépassant pas 4.5 milliards de m3 annuellement et une consommation estimée à environ 450 m3 par an et par habitant - s'est engagée depuis 1992 dans une politique de mobilisation des eaux qui lui a permis de mobiliser actuellement environ 90 % de ses ressources en eau, et de généraliser les techniques d'économie des eaux d'irrigation à un rythme annuel estimé à environ 20 milles hectares.

Cette politique sera renforcée, dans la période à venir, en vue d'atteindre un taux de mobilisation de 95 %, et une meilleure exploitation et réutilisation des ressources hydriques non traditionnelles, notamment les eaux marines et saumâtres et les eaux usées traitées.

A ce titre, et conformément aux orientations nationales, intégrées dans le cadre du Programme présidentiel 2009-2014 « Ensemble pour relever les Défis », visant à promouvoir le taux de réutilisation actuel des eaux usées traitées de 30 % actuellement à 50 % à l'horizon de



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

2014, un programme est actuellement engagé en vue du transfert et de la réutilisation d'environ 130 million m³ par an des eaux usées traitées produites dans les stations d'épuration du Grand Tunis, pour la promotion de cultures fourragères et céréalières sur une superficie avoisinant, à moyen et long terme, les 33 milles ha, dans les gouvernorats de Kairouan, de Sousse et de Zaghouan.

Je profite de cette occasion pour remercier la Banque Mondiale, dont la contribution estimée dans le cadre de la Seconde phase du Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN2), permettra de mieux appréhender et approfondir les études de faisabilité technique, environnementale et économique de ce programme de grande envergure.

D'autre part, la désertification et la dégradation des terres agricoles demeurent parmi nos préoccupations majeures. Des efforts considérables restent à consentir dans le domaine de la conservation des eaux et des sols et de la valorisation des patrimoine génétique national en vue de mieux explorer les opportunités d'exploitation durable des races génétiques nationales parfaitement adaptées aux conditions des régions arides et semi arides, et contribuer, au mieux, à garantir la sécurité alimentaire dans nos pays.

Nous espérons, également, dans ce contexte, une meilleure intégration des programmes de reboisement et de protection des écosystèmes forestiers, dans le cadre de cette nouvelle stratégie environnementale, ainsi qu'un apport plus consistant de la Banque Mondiale, en vue d'assister nos pays à tirer les meilleurs bénéfices des fonds prévus dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, en l'occurrence les fonds d'Investissement Climat (Climate investment Funds) et, notamment, le Programme d'Investissement pour les Forêts (FOREST INVESTMENT PROGRAM (FIP))

Mesdames, Messieurs,

La modernisation et de la mise à niveau globale de l'entreprise tunisienne en vue de lui assurer une meilleure harmonisation avec les normes environnementales internationales et améliorer sa compétitivité sur le marché international, représentent, également, autant de défis et d'enjeux d'avenir. Cette question prend toute son importance dans le Programme Présidentiel 2009-2014, qui stipule d'atteindre 500 entreprises certifiées ISO 14001, l'instauration des fondements d'une entreprise alliée à l'environnement, la promotion des énergies propres et renouvelables et le développement des emplois verts. A cet effet, un programme ambitieux de mise à niveau environnementale est engagé depuis 2009, pour assister les entreprises tunisiennes dans les secteurs industriel, agricole et touristique à renforcer leur compétitivité et à améliorer leur capacité d'innovation et d'assimilation des méthodes modernes de gestion environnementale et de production propre.

Egalement, un programme concernant un écolabel tunisien, un système d'accréditation volontaire, a été mis en place pour certifier la conformité du produit local à un nombre de critères techniques et écologiques.

L'Ecolabel présente une bonne incitation aux opérateurs économiques pour contribuer à la protection de l'environnement par l'adoption d'une gestion visant l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et le recours aux bonnes pratiques environnementales. Ceci engendra



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

une réduction de la consommation en eau et en énergie, et une minimisation de la pollution sous toutes ses formes. Les secteurs prioritaires ciblés dans une première phase sont le textile, l'agroalimentaire et le tourisme.

Parallèlement, la maîtrise de l'énergie est une des préoccupations de 1er rang pour la Tunisie. Un programme quadriennal, initié depuis 2007, vise de réaliser une économie de 20 % de l'utilisation des carburants, et d'élever à 4 % le taux des énergies propres et renouvelables.

Dans cette même perspective, et face aux nouveaux enjeux internationaux marqués par une évolution continue des marchés du pétrole, je reste persuadé que la biomasse traditionnelle, notamment les déchets de margine, le bois de feu, le charbon de bois et les déjections animales, constituent une importante source d'énergie, nécessitent une attention particulière et offrent un potentiel important pour la valorisation énergétique, le compostage, l'enrichissement et la fertilisation des terres agricoles. En particulier, les déchets provenant des 1700 huileries, et notamment les grignons ou tourteaux et les margines et dont les quantités annuelles avoisinent 700 milles tonnes, pourraient être revalorisées en eau d'irrigation (eau traitée), en biogaz riche en méthane et en biomasse riche en protéines valorisables en aliment de bétail.

En outre, les déchets verts, dont les quantités sont estimées à 7 millions de tonnes annuellement, pourraient être largement exploités pour la fertilisation naturelle des sols et le développement de l'agriculture biologique. Il en va de même pour les déchets organiques issus de la production animale, notamment la fiente des volailles, et qui représentent -de part leur quantité et leur richesse nutritive et énergétique- un domaine sur lequel nous sommes invités à approfondir nos connaissances, vu le développement des techniques de valorisation et des potentialités d'exploitation à l'échelle mondiale.

Mesdames et Messieurs ;

Nous sommes persuadés que les changements climatiques, leurs causes et effets considérables, que nul ne met plus en doute, sont fortement liés aux questions du développement durable, du progrès social, de la réduction de la pauvreté et de la garantie de la sécurité alimentaire et énergétique.

D'ailleurs, il paraît inéluctable que les solutions proposées, pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, nécessitent l'établissement d'une harmonisation entre croissance économique et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ces mêmes solutions seraient tronquées en l'absence de grands moyens à investir dans une économie moins productrice de carbone, de soutien continu aux efforts de développement durable, et de transfert de technologies d'atténuation et d'adaptation aux pays en développement.

En vue de renforcer ses capacités d'adaptation aux impacts conséquents, déjà très décelables, du changement climatique, la Tunisie a entrepris la mise en place de programmes stratégiques à moyen et long termes, pour l'adaptation à ce phénomène planétaire et prévenir ses effets potentiels sur tous les secteurs vulnérables concernés.

Ainsi, elle a procédé à l'élaboration, depuis 2007, de la stratégie nationale d'adaptation de l'agriculture et des écosystèmes au changement climatique, ainsi qu'à la finalisation d'une stratégie d'adaptation du littoral à l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique.



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

Ces initiatives sont consolidées, actuellement, par l'élaboration de stratégies d'adaptation des secteurs de la santé publique et du tourisme, et l'identification des opportunités de renforcement du cadre légal et réglementaire en relation avec l'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de l'infrastructure et de l'équipement, et de la santé.

Par ailleurs, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a lancé, en concertation avec tous les partenaires concernés, une étude pour la mise en place d'un système d'alerte précoce permettant d'améliorer les capacités nationales, afin de prévenir les phénomènes climatiques extrêmes, particulièrement les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur.

Egalement, et à l'instar du portefeuille national pour les projets MDP, un portefeuille national similaire pour les projets d'adaptation au changement climatique est en cours de finalisation, en concertation avec toutes les parties prenantes, et dont la contribution, fort estimée, de la banque mondiale serait la bienvenue pour le bon aboutissement et la mise en œuvre de ces projets.

Mesdames et messieurs,

Dans le domaine de l'atténuation des gaz à effet de serre, certes, le Mécanisme de Développement Propre acquiesce le mérite d'être, et à ce jour, le premier et l'unique instrument permettant aux pays en développement d'accéder au marché carbone.

Parfaitement convaincue de l'importance de cet instrument, la Tunisie a mis en place, dès la fin de l'année 2004, une stratégie visant l'accélération de la mise en œuvre de projets de Mécanisme de Développement Propre (MDP) et l'amélioration du positionnement du pays sur le marché international du carbone.

Ces efforts ont été couronnés, dès 2006, par l'enregistrement auprès du Conseil Exécutif du MDP, de deux projets d'envergure portant sur la récupération et le torchage du méthane dans 10 décharges contrôlées réparties sur tout le territoire national. Les réductions d'émissions attribuées à ces deux projets s'élèvent à 6 millions de tonnes équivalent CO₂ sur une période de comptabilisation de 10 ans.

L'ensemble des projets relevant des secteurs de gestion des déchets, de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'industrie et du transport, déjà approuvés par l'AND, représentent un potentiel de plus de 40 millions d'Unités de Réduction Certifiée d'Emissions (URCEs).

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, les résultats atteints après la COP-15 sur les Changements climatiques organisée à Copenhague en décembre 2009 restent très mitigés, en comparaison avec nos attentes et avec les défis croissants et pesants des changements climatiques sur l'économie de nos pays. Egalement, faut-il le mentionner que cet accord n'a pas clarifié la



Annexe 4 : Articles de presse sur la consultation

réforme éventuelle du MDP et les mécanismes permettant aux pays en développement d'assurer un meilleur usage de cet instrument.

Les réformes attendues, défendues notamment par les pays africains, englobent l'amélioration de la gouvernance du MDP et de son efficacité, à même de le rendre plus fluide, transparent et accessible aux pays de la région.

A ce propos, il est important de rappeler l'appel solennel du **Président Zine El Abidine Ben Ali**, à l'occasion de Forum international du développement en Afrique, organisé à Yokohama-Japon le 28 mai 2008, en vue de développer la coopération avec les pays africains, et d'améliorer leur capacités à mieux exploiter les potentialités offertes par le Mécanisme de Développement Propre et favoriser une meilleure contribution des pays africains à l'effort mondial d'atténuation des gaz à effet de serre.

Mesdames et messieurs,

Pour conclure mon propos, je souhaite vivement que la nouvelle stratégie de la Banque Mondiale instaurera de nouvelles formes de coopération et de partenariat permettant de répondre aux besoins prioritaires de tous nos pays et favorisant l'usage optimal et durable des opportunités de financement, notamment celles prévus dans le domaine du changement climatique, à l'instar des fonds d'investissement climat et le fonds d'Adaptation au changement climatique, contribuant, ainsi, à protéger l'environnement et à assurer un développement durable et une vie meilleure à tous nos peuples.

Merci de votre attention

et plein succès dans la suite de vos travaux.

